



APPEL DE DUBAÏ

**Appel de Dubaï
sur l'importance de la formation des enseignants, pour une
meilleure intégration de l'Éducation au développement durable
dans les systèmes d'éducation et de formation
(Appel de DUBAÏ)**

8 décembre 2023, COP28 - DUBAÏ

Cet appel émane des constats faits et des recommandations formulées par les ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres de la Francophonie (CONFEMEN), les Responsables d'Organisations internationales partenaires de la CONFEMEN et des Experts des domaines de l'éducation et du développement durable, ayant pris part à l'événement organisé par la CONFEMEN le vendredi 8 décembre 2023 dans le cadre de la COP28, sur le thème : *La Formation des enseignants : Un enjeu capital pour une meilleure intégration de l'éducation au développement durable dans les systèmes d'éducation et de formation.*

Nous, ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres de la Francophonie (CONFEMEN), responsables d'Organisations internationales, partenaires de la CONFEMEN et experts des domaines de l'éducation et des changements climatiques présents à la COP28, à Dubaï :

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

- Constatons avec l'ensemble de la communauté internationale que les effets néfastes et dévastateurs des changements climatiques (inondations, sécheresse, canicules, feux de forêt, etc.) impactent l'environnement physique, mais également la vie de toutes les couches de la population : enfants, adolescents, jeunes, adultes, personnes âgées, femmes, hommes, etc. ;
- Reconnaissons que ces changements ont des incidences majeures sur les systèmes éducatifs, les apprentissages des élèves, particulièrement dans les zones touchées par les graves crises climatiques.

COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE L'ODD 4 DANS LA RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE

- Notons que malgré les initiatives nombreuses pour la promotion de l'éducation au développement durable, celle-ci n'est toujours pas intégrée efficacement dans les curricula des systèmes éducatifs de nos pays ;
- Réaffirmons notre engagement pour l'atteinte d'ici 2030 de l'ensemble des Objectifs de développement durable dont s'est dotée la communauté internationale ;
- Reconnaissons l'importance et la place centrale de l'ODD 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », dans l'atteinte des autres ODD ;
- Soulignons la nécessité de consolider les actions pour l'atteinte de l'ensemble des cibles de l'ODD4, particulièrement la cible 4.7 : « d'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ;
- Réaffirmons notre adhésion à la Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable qui appelait à une action urgente en vue de généraliser l'éducation au développement durable ;
- Réaffirmons notre adhésion à l'action du Partenariat pour une éducation verte, qui vise le changement et la transformation des systèmes éducatifs par l'intégration de l'éducation au développement durable ;
- Confirmons que la garantie d'un avenir durable pour l'humanité passe immanquablement par la généralisation de l'éducation au développement durable, en considérant les enseignants comme les acteurs principaux.

POUR L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES LIEUX D'APPRENTISSAGE ET LES COMMUNAUTÉS

- Soutenons que l'éducation au développement durable est une composante essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie ;
- Soulignons, comme affirmé en 2022 au Sommet des Nations-Unies sur la transformation de l'éducation, puis lors de la réunion du Bureau de la CONFEMEN de Bucarest en 2023, que l'enseignant, en classe et dans tous lieux d'apprentissage, est le médium idéal pour systématiser les comportements favorables au développement durable à travers l'éducation ;
- Réaffirmons qu'une formation de qualité des enseignants au développement durable et la prise en compte de cette dernière dans toutes les modalités d'intervention éducative constituent un enjeu majeur et une démarche incontournable pour son intégration dans les curricula ;
- Plaidons pour une responsabilisation accrue de la société en faveur de l'éducation au développement durable, afin de favoriser une meilleure synergie d'action et une plus grande implication des écoles, des familles, des collectivités, de la société civile, des entreprises.

RECOMMANDATIONS

Appelons les États et gouvernements membres de la CONFEMEN à :

1. Intégrer l'éducation au développement durable dans les politiques éducatives afin d'atteindre toutes les catégories, en veillant notamment à l'égalité entre femme et homme, à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la prise en compte des personnes réfugiées ;
2. Intégrer les questions de développement durable dans les référentiels de formation initiale des enseignants, ainsi que dans la conception des ressources éducatives (manuels scolaires, ressources numériques, etc.) ;
3. Assurer la prise en compte systématique de l'éducation au développement durable dans les programmes de formation continue des enseignants afin de favoriser l'actualisation de leurs connaissances et l'éducation tout au long de la vie dans ce domaine ;
4. Introduire l'éducation au développement durable dès les premières années d'apprentissage et la systématiser à tous les niveaux du processus éducatif, perçu comme processus d'apprentissage tout au long de la vie ;
5. Assurer le financement adéquat du secteur de l'éducation dans toutes ses composantes et, particulièrement, le volet relatif à l'éducation au développement durable ;
6. Documenter les impacts en termes de changement de comportement, à la suite des investissements en matière de formation des enseignants et autres éducateurs sur l'éducation au développement durable ;
7. Communiquer activement sur les progrès réalisés par les pays en matière d'éducation au développement durable et partager les bonnes pratiques pour inspirer d'autres États et gouvernements membres.

Appelons les Partenaires techniques et financiers à soutenir également ces initiatives.

La finalité de notre appel à l'action est de construire des systèmes d'éducation et de formation qui trouvent leur force dans l'équité, l'inclusion, la résilience, arrimés à l'employabilité verte et engagés dans l'atteinte des cibles de l'ODD4 qui constituent une garantie pour l'atteinte des autres ODD. Cela est le gage de la réalisation effective, au bénéfice de toutes et tous, d'un développement humain ancré dans la durabilité.

Fait à Dubaï, le 8 décembre 2023

Les Ministres, Représentants d'Organisations internationales partenaires de la CONFEMEN et Experts participant à l'événement : ***La formation des enseignants : un enjeu capital pour une meilleure intégration de l'éducation au développement durable dans les systèmes d'éducation et de formation.***

Ont signé pour les participants



M. Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN



Honorable Bill HOGAN
2e Vice -président de la CONFEMEN,
Ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et
des Sports du Canada - Nouveau-Brunswick